



BIS REPETITA : les millions continuent de pleuvoir au Crédit Mutuel Arkea

Novembre 2021

On l'avait prédit au moment du départ tonitruant de Ronan Le Moal. Nous ne sommes donc pas très surpris d'apprendre par la presse que notre ex-président **Jean-Pierre DENIS** vient de percevoir un joli pactole de 2,5 millions d'euros.

Certes, on va nous expliquer que tout ceci est contractuel et qu'il s'agit d'honorer un contrat connu et voté par le Conseil d'administration,

MAIS... Il n'en reste pas moins que cela reste choquant dans un contexte économique compliqué où le prix de l'énergie et plus généralement l'inflation viennent obérer le pouvoir d'achat de tout un chacun.

De plus, Jean Pierre Denis reste Président des vignobles acquis par Suravenir. Nous n'imaginons pas que ce poste soit du bénévolat !

L'entreprise affiche une volonté de juste répartition de la richesse : dont acte !

Nous attendons donc qu'elle agisse en conformité avec ses engagements dans les semaines à venir lors des prochaines négociations sur les rémunérations.

Si besoin, nous saurons le lui rappeler !



Bulletin d'adhésion

À retourner à : unsa.arkea@gmail.com



Vos correspondants

DD22 Sébastien CHERMAT
DD35 Franck AZE
Siège/PEI Marc GARGADENNEC

DD29 Loïc URVOYS
DD56 Michel ROUILLARD
CMSO Frédérique BOUTET

Je soussigné

Employé Cadre

Affectation

Métier

Adresse mail Pro

Date de naissance

Adresse mail Perso

Tél Portable

Déclare adhérer au syndicat UNSA Crédit Mutuel Arkéa

La cotisation est de **31 € par trimestre** (ouvre droit à un crédit d'impôt de 66%, ou frais réels), prélèvements automatiques trimestriels, fin des mois de : mars, juin, septembre, décembre. **Joignez un RIB impérativement.**

Tous les adhérents bénéficient d'une protection juridique vie professionnelle après 6 mois d'adhésion.

Fait à Le Signature :

